

les chaînes de S. Pierre ⁽¹⁾. C'est aussi l'anniversaire d'une dédicace d'église qui avait fait fixer au 1^{er} mai la fête des SS. Philippe et Jacques et au 6 mai la fête de S. Jean devant la Porte latine, au 14 et au 29 septembre celle de l'Exaltation de la croix et celle de l'archange S. Michel.

L'histoire ecclésiastique nous a conservé le souvenir de toutes les querelles que suscita la question du comput pascal, querelles qui commencèrent dès le II^e siècle et ne prirent fin qu'au VI^e ⁽²⁾. Dès l'origine, la fête de Pâques fut précédée d'un jeûne, dont la forme et la durée varièrent suivant les époques et suivant les pays. A Rome, dès le V^e siècle, le carême durait six semaines; vers le VII^e siècle, on y ajouta les quatre jours qui précèdent le premier dimanche: ils étaient nécessaires pour compléter la quarantaine, puisque le dimanche était exempt du jeûne.

Le carême avait pour caractéristique liturgique l'usage des stations. On appelait ainsi des réunions solennelles, ordinairement présidées par le pape, et qui se tenaient tous les jours du carême dans un certain nombre d'églises déterminées d'avance ⁽³⁾. L'origine de cette institution n'est pas absolument claire. On peut la rattacher aux assemblées des premiers chrétiens dans les cimetières souterrains et les églises, les jours de jeûne précédant les solennités et les anniversaires des martyrs. Tertullien, parlant de ces assemblées, emploie comme synonymes les expressions « solvere jejuni-um » et « solvere stationem ». Le nom même de station est, suivant le même apologiste, emprunté aux coutumes militaires: « Statio de militari exemplo nomen accepit, nam et militia Dei sumus. » Il indiquait proprement la caserne, le corps-de-garde, et aussi le lieu où les employés d'une administration avaient leurs bureaux: « Statio primae cohortis, Statio annonae, Statio aquarum. » D'après le *Liber pontifica-*

1. L'origine de ces fêtes soulève plusieurs problèmes historiques qu'on trouvera discutés dans de Rossi, *Bullett.*, 1867, p. 37 sq., et Duchesne, *op. cit.*, p. 265-270.

2. Cf. Duchesne, *Les origines chrétiennes*, ch. XVI.

3. Cf. l'*Ordo* du chanoine Benoît (*P. L.*, t. LXXVIII, col. 1038 sq.); — Pompeo Ugonio, *Historia delle stazioni di Roma*, 1588; — Piazza, *Esoterologio ovvero le sacre stazioni romane*, Roma, 1702.

lis, les stations liturgiques furent réglées vers 460 par le pape Hilaire: « Constituit in urbe ministeriales, qui circumirent constitutas stationes. » L'organisation qu'en fit S. Grégoire le Grand est, à peu de chose près, celle qui subsiste encore aujourd'hui. Le même pape établit pour ces réunions un cérémonial spécial, qui fut suivi pendant tout le moyen âge, et dont nous avons la description dans l'*Ordo* du chanoine Benoît. Les fidèles, convoqués dans une église voisine de la station ⁽¹⁾, s'y rendaient processionnellement avec le clergé de la région à laquelle ils appartenaient; le pape y venait accompagné du clergé palatin. Là on chantait la collecte; puis la procession se reformait et se dirigeait, au chant des litanies, vers l'église stationale, où était célébrée la messe. Avant la communion, un sous-diacre annonçait la station du lendemain: « Crastina die veniente statio erit in ecclesia sancti N. ». Et la « schola » répondait: « Deo Gratias ». Dans la journée, un acolythe portait au pape une petite étoupe imbibée d'huile prise à la lampe du maître-autel, et la lui offrait en disant: « Hodie fuit statio ad Sanctum N. qui salutatur te. » — « Deo gratias », répondait le pontife. De tous les morceaux d'ouate ainsi recueillis on formait un oreiller qui se plaçait sous la tête du pape après sa mort.

La station de Ste-Sabine, « in capite jejunii », était la plus célèbre, elle est encore plus fréquentée que les autres; le pape y assistait toujours. Il faut observer que l'imposition des cendres ne se faisait pas à Ste-Sabine même, mais dans l'église de la « collecta », à Ste-Anastasie.

Voici la liste de toutes les stations et des jours où elles tombent. Un humaniste de la Renaissance l'a mise en vers; on ne lira pas sans plaisir cette pièce encore inédite ⁽²⁾:

Qui tua praesidio sanctorum crimina tolli
Quaesieris voti me duce compos eris
Festa quadragenae nec sit grave tempora serva
Quaeque dies veniam continuata dabit

1. Cf. *Ord. rom. XVI* (*P. L.*, t. LXXVIII, col. 1367 sq.).

2. Je la dois à une bienveillante communication de D. Germain Morin, O. S. B., qui l'a copiée dans un manuscrit de la bibliothèque Ambrosienne, cod. f. 36 sup., fol. 83-84.

Primus Aventinum labor est conscendere montem
Audiat ut primas diva Sabina preces
Proximus ut subeas quae templa Georgius offert
Quae fora nunc etiam de bove nomen habent ⁽¹⁾
Hinc Paulum fratremque simul venerare Joannem
Inde Triphon humili voce rogandus erit

Mox subeunda genu Laterana palatia flexo

Templaquae quae Petri ferrea vincla tenent
Sit tibi Anastasiae post hos venerabile numen
Virgoque majori culta sub aede parens
Teque in pansperna excipit Laurentius ara

Dictaque apostolico nomine fana petas
Et Vaticani venereris limina Petri
Huic dedit in terris jura superna Deus

Hinc aedes Mariae templum cui Donica nomen
Cui jacet ante ipsas parvula cimba fores ⁽²⁾
Clementis subeunda etiam delubra benigni
Qua Nero deductas stare coegit aquas ⁽³⁾
Et tibi Balbinae visenda est virginis ara
Aedita Aventini quam juga montis habent
Caeciliaeque sacrum flavas trans Tybridis undas
Te vocat et Christi transtyberina parens

Subque Quirinali Vitalis colle rogeris
Et Marcellino tu quoque Petre comes

Te sacer hinc extra videat Laurentius urbem
Terreatque accessus nec via longa tuos
Inde colas Marcum cui celsa palatia surgunt
Fundata auspiciis Paule secunde tuis ⁽⁴⁾
Est quoque patricio veneranda Pudentia vico ⁽⁵⁾
Et piscina fuit publica Sixtus ubi ⁽⁶⁾
Fratreque cum Cosma Damiani numen adora
Quorum sunt sacrae fana propinqua viae ⁽⁷⁾
Mox in Lucina Laurentius aede colendus
Flaminiae Triphali qua tegit arcus iter ⁽⁸⁾
Inde Quirinalem cum sol remearit adibus
Annuat ut precibus virgo Susanna tuis

1. Cette église est en effet près du « Foro boario ».
2. La petite barque votive qui a fait donner à l'église le nom de Sta Maria in Navicella.
3. Néron avait amené jusque près du Colisée les eaux de l'aqueduc de Claude.
4. Le palais de Venise, construit par le pape Paul II.
5. La « Via Urbana », où se trouve Ste-Pudentienne, correspond à l'ancien « Vicus Patricius ».
6. St-Sixte-le-Vieux est en réalité dans la 1^{re} région (« Porta Capena »), mais cette région est contiguë à la XII^e (« Piscina publica »).
7. Par son vestibule rond, l'église Sts-Côme et Damien s'ouvrait sur la voie Sacrée.
8. L'arc de Marc-Aurèle, à l'angle du Corso et de la place S. Lorenzo in Lucina. Il a été démoli au XVII^e siècle.

Mercredi des Cendres : Ste-Sabine.

Jeudi : St-Georges in Velabro.

Vendredi : Sts-Jean et Paul.
Samedi : St-Tryphon, et St-Augustin.

1^{er} Dimanche de Carême :
St-Jean de Latran.

Lundi : St-Pierre aux Liens.

Mardi : Ste-Anastasie.

Mercredi : Ste-Marie-Majeure.

Jeudi : St-Laurent in Panisperna.

Vendredi : Sts-Apôtres.

Samedi : St-Pierre du Vatican.

2^e Dimanche : Ste-Marie in
Domnica.

Lundi : St-Clément.

Mardi : Ste-Balbine.

Mercredi : Ste-Cécile.

Jeudi : Ste-Marie du Transtévère.

Vendredi : St-Vital.

Samedi : Sts-Pierre et Marcellin.

3^e Dimanche : St-Laurent
hors-les-murs.

Lundi : St-Marc.

Mardi : Ste-Pudentienne.

Mercredi : St-Sixte-le-Vieux.

Jeudi : Sts-Côme et Damien.

Vendredi : St-Laurent in Lucina.

Samedi : Ste-Suzanne.

Atque Crucis Domini sacras accesseris aras

Post ubi sanctorum quatuor ossa jacent

Et pete qua colitur Damasi Laurentius aedem
Huic fuerant magni functa theatra loco ⁽¹⁾
Nec pigeat Tyberis per quam petis Hostia porta
Efferre ad Pauli maxima templa pedem
Quaeque tibi in summis fuerat Martine carinis
Silvestro nunc est rite dicata dies ⁽²⁾

Fana quoque Eusebii Marii vicina tropheis ⁽³⁾
Carcere sacratum Nicoleonque petas

Ecce autem Petrus revocat tua vota precesque
Post quem Chrysgoni numina sancta colis
Julitam pro Cyriaco Quiricumque rogabis ⁽⁴⁾
Quis data sunt Nervae proxima templa foro
Et quod Marcello possuit Lucina sacellum
In Lata tibi sit cura subire via
Mox in Flaminiis pratis pete Apollinis aedem
Haec Apollinaris dicere metra vetant
Sferica dehinc Stefani studiosus fana requiras
Celi in summo mons habet illa jugo
Templa Joannis adi portae mox juncta Latinae

Et Lateranensi tecta colenda solo
Confer in Exquiliis hinc te Praxedis ad aram
Priscaque Aventino colle roganda tibi est
Majoremque Parens te Virgo reposit ad aedem
Et Laterana domus tertia vota petit
Crux repetenda etiam cui Nenia proxima porta est

Templa habeant quartas et Laterana preces
Adjice praemissis pascalia festa diebus
Ut veniae referas uberius opem

Curaque majorem sit tertia visere matrem
Tertius et Petri templa subire labor
Expedi et Paulum geminato accedere voto
Est labor at meriti gratia major erit
Maenia teque etiam vocat Laurentius extra

Et bis Apostolici nois (nominis) arca petit
Pantheon hinc aedes Mariae nunc templa rotundae
Clarumque opus Agrippae conspicuumque decus

4^e Dimanche : Ste-Croix de
Jérusalem.

Lundi : Les quatre Sts-Cou-
ronnés.

Mardi : St-Laurent in Dama-
so.

Mercredi : St-Paul-hors-les-
Murs.

Jeudi : St-Martin-aux-Monts-
et St-Sylvestre in Capite.

Vendredi : St-Eusèbe.

Samedi : St-Nicolas in Carcere.

Passion : St-Pierre du Vatican.

Lundi : St-Chrysgone.

Mardi : St-Cyriaque, Sts-Cyr
et Julitte.

Mercredi : St-Marcel au Corso.

Jeudi : St-Apollinaire.

Vendredi : St-Etienne-le-
Rond.

Samedi : St-Jean devant la
Porte Latine.

Rameaux : St-Jean-de-Latran.

Lundi : Ste-Praxède.

Mardi : Ste-Prisque.

Mercredi : Ste-Marie-Majeure.

Jeudi : St-Jean-de-Latran.

Vendredi : Ste-Croix-de-Jéru-
salem.

Samedi : St-Jean-de-Latran.

Pâques : Ste-Marie-Majeure.

Lundi : St-Pierre-du-Vatican.

Mardi : St-Paul-hors-les-Murs.

Mercredi : St-Laurent-hors-
les-Murs.

Jeudi : Sts-Apôtres.

Vendredi : Ste-Marie des Mar-
tyrs.

1. Le théâtre de Pompée.
2. La partie de l'Esquilin où s'élève St-Martin s'appelait anciennement « carinae », parce qu'elle a quelque ressemblance avec la carène d'un vaisseau. La station de St-Martin fut supprimée pendant quelque temps, puis rétablie par Paul IV.
3. Autrefois les ruines du « Nymphaeum Alexandri », sur la place Victor Emmanuel, étaient arbitrairement appelées « trophées de Marius ».
4. Après la démolition de l'église de St-Cyriaque, aux Thermes de Dioclétien, la station fut transportée à Sts-Cyr et Julitte, entre le Forum d'Auguste et celui de Nerva. Elle a lieu en même temps à Ste-Marie in Via Lata, qui possède le chef du martyr S. Cyriaque.

Et Lateranensi celebratus in aede Joannes
Excipiat quintas qua prius aure preces

Samedi : St-Jean-de-Latran.

Ultimus e merito Pancratius ore rogetur
Et tua sic tolli crimina posse puta.

Quasimodo : St-Pancrace.

Il y a encore station pendant l'Avent, jusqu'à l'Épiphanie, les Quatre-Temps, les Rogations, la fête de l'Ascension et le dimanche dans l'octave, la veille, le jour et l'octave de la Pentecôte. Les églises stationales, sont les mêmes que pendant le Carême. La nuit de Noël, la station pour la messe de l'aurore avait lieu autrefois à Ste-Anastasie.

Aujourd'hui le cérémonial des stations est très réduit : il ne comprend guère que l'exposition des reliques de l'église, le chant de la grand'messe, la récitation des litanies des Saints et de quelques autres prières déterminées.

Des stations peut-être est dérivé l'usage des chapelles papales. Jusqu'au XIV^e siècle, les papes faisaient souvent des cérémonies dans différentes églises, surtout pour les stations d'Avent et de Carême. Pendant leur séjour à Avignon, ils célébrèrent ces cérémonies dans l'intérieur de leur palais ; et l'usage se maintint à leur retour, d'autant que pendant leur absence beaucoup d'églises de Rome avaient été abandonnées et tombaient en ruines.

Le quatrième dimanche de Carême, parce que l'introït commence par les mots *Laetare Jerusalem*, la station avait lieu « ad Jerusalem », à Ste-Croix. Pendant la messe, qu'il chantait, le pape tenait à la main une rose d'or parfumée de musc, et après l'évangile, prêchait un sermon, dont la forme, la couleur et le parfum de la rose lui fournissaient les développements (1). En rentrant chez lui après la messe, il remettait la rose d'or au préfet de la ville. A une époque tardive, au XV^e siècle suivant Benoît XIV, l'usage s'introduisit de bénir cette rose, même pendant quelques années de la consacrer avec le saint Chrême, et de l'envoyer soit à quelque église, soit à quelque prince que le pape voulait honorer. Ce dernier usage s'est conservé jusqu'à maintenant.

Le Jeudi-Saint, station à St-Jean-de-Latran. Le Pontife y

1. Cf. le *Serm. XVII* d'Innocent III (*P. L.*, t. CCXVII col. 393 sq.).

consacrait les saintes huiles avec un rite analogue à celui du pontifical actuel (1). Mais les *Ordines* (2) signalent une particularité tout à fait propre à la messe de ce jour. L'autel papal était creux. Après le *Credo*, les diacres et les sous-diacres en enlevaient la table, sur laquelle ils avaient replié les nappes, et la portaient à la chapelle de St-Pancrace, près du cloître des chanoines ; on l'y gardait « cum omni cautela » jusqu'au samedi suivant. Le pape entrait alors dans l'autel et y consacrait, avec l'assistance d'un évêque et d'un prêtre. Après la messe, on recouvrait l'autel d'un drap scellé aux quatre coins. De retour au palais, le pape lavait les pieds à douze sous-diacres dans l'oratoire de St-Laurent. Le même jour avait lieu hors de la basilique une cérémonie qui n'est pas sans analogie avec celle par laquelle commence aujourd'hui l'office du Samedi-Saint. Avant le feu jailli de la pierre on allumait un cierge attaché à un roseau et une lampe qui était conservée dans un endroit caché de la basilique pour allumer le cierge du Samedi-Saint (3).

Le Vendredi-Saint, station à Ste-Croix-de-Jérusalem. Tandis que le pape s'y rendait processionnellement, un cardinal portait devant lui l'Eucharistie consacrée la veille. Après l'adoration de la croix, le pape récitait le *Pater* et le *Liberamus nos*, mettait une parcelle de l'Eucharistie dans le vin non consacré du calice. Le reste de la cérémonie se passait à peu près comme aujourd'hui, sauf que tout le monde était admis à la communion.

Le Samedi-Saint, bénédiction du cierge pascal (au moins au XI^e siècle), bénédiction des fonts, et baptême solennel. C'est de bonne heure que les cérémonies de la vigile de Pâques furent transportées, d'abord à la soirée, puis au matin du Samedi-Saint ; nous trouvons cette coutume déjà fixée au temps de la composition des plus anciens *Ordines*.

1. La consécration des saintes huiles se fait aussi à St-Pierre, en vertu d'un privilège accordé (1026) par le pape Jean XIX à l'évêque de Sylva Candida (*P. L.*, t. LXXVIII, col. 1054-1058).

2. *Ord. IX, XI* (Benoît), *XII* (Cencius).

3. *Ord. I*. Le Pape Zacharie (*Ep. XII ad Bonifac.*, *P. L.*, t. LXXXIX, col. 951) parle de trois lampes employées à cet usage.

Le jour de Pâques, le pape officiait à Ste-Marie-Majeure. Avant de s'y rendre, il entrait dans son oratoire de St-Laurent, découvrait l'image archéopite du Sauveur en disant : « Surrexit Dominus de sepulchro », la vénérât et la baisait. Tous les assistants faisaient de même, puis on échangeait le baiser de paix. Au Latran, les vêpres de ce jour se chantaient en trois fois, partie dans la basilique même, partie dans la chapelle des fonts, partie dans l'oratoire de la Croix (1).

Le dimanche dans l'octave de l'Ascension s'appelait « dominica de rosa », comme le 4^e dimanche de Carême, mais pour une autre raison. Le Pape célébrait à Ste-Marie-des-Martyrs, et pendant la messe, on jetait des roses de la voûte, afin de figurer la descente du Saint-Esprit.

Le 29 juin, la grande fête était à St-Pierre du Vatican (2), et le lendemain à St-Paul. Après la quatrième leçon de matines, le pape découvrait le puits qui surmonte le tombeau de chaque Apôtre. Il en retirait un encensoir plein de charbons et d'encens, déposé là un an auparavant, et le remplaçait par un autre semblable. Ces charbons étaient distribués au peuple, « hac ratione ut quicumque febricitans devote in fide Apostoli ex his biberit, sanetur » (3).

Quand le pape se déplaçait ainsi pour aller du Latran à quelque autre basilique ou église stationnale, un nombreux cortège l'accompagnait. Les sept régions prenaient part à la procession, qui suivait généralement un très long parcours. Les indications fournies à ce sujet par les *Ordines*, surtout ceux du chanoine Benoît et de Cencius Camerarius, ne sont pas seulement intéressantes au point de vue liturgique ; elles nous font de plus connaître beaucoup de ceux des monuments classiques encore conservés au moyen âge et les noms qu'on leur donnait. Cela est particulièrement vrai pour le Forum romain. Comme l'a remarqué Mgr Duchesne, « le Fo-

1. Cf. *Supra*, p. 52.

2. Il y avait en même temps station à la « Platonica », sur la voie Appienne, où les corps des deux Apôtres reposèrent pendant la persécution de Valérien. Cf. Marucchi, *Notions générales*, p. 50-53.

3. *Ord. XI* (P. L., t. XLVIII, col. 1051).

rum, depuis les temps byzantins, était par excellence le lieu des processions solennelles.

« Il peut paraître étrange d'accoler deux idées aussi différentes que celles qu'éveillent les termes de Forum romain et de liturgie catholique. Vesta, Saturne, Curtius, César, Faustine et les autres noms de dieux ou de Romains qui planent sur ces ruines, semblaient faits pour les défendre contre toute appropriation chrétienne. Il n'en est pourtant pas ainsi. L'Église est parvenue à installer au cœur même de la vieille Rome non seulement ses édifices et ses œuvres de charité, mais encore les pompes de son culte...

« Le 17 novembre, la fête était à l'église St-Césaire, située sur le haut du Palatin, dans l'enceinte du grand palais impérial... La messe se célébrait au Palatin ; mais la procession s'organisait à l'église des Sts-Côme-et-Damien. Après les premières prières récitées dans cette église, elle prenait à gauche par la Voie sacrée, passait devant l'arc de Titus et entrait au palais près du lieu où Jupiter Stator arrêta les Romains en fuite et les décida à faire tête aux Sabins.

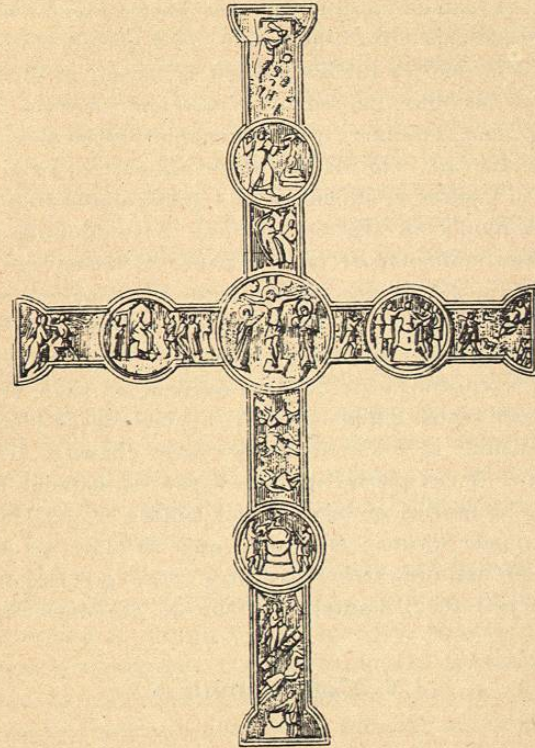
« Aux quatre fêtes de la Vierge, le 2 février, le 25 mars, le 15 août et le 8 septembre, la station était à Ste-Marie-Majeure. Mais c'est du Forum que la procession partait. Le rendez-vous était à St-Hadrien. De grand matin, on y voyait arriver de toutes les régions presbytériales ou diaconales des processions partielles, marchant avec des cierges allumés, au chant des antiphones. Le Pape arrivait de son côté, il entrait à Ste-Martine, où ses diacres et lui revêtaient des planètes (chasubles) noires. Puis il procédait à la distribution des cierges bénits. Pénétrant ensuite dans l'église St-Hadrien au chant du premier introit, il montait à l'autel pour la prière appelée « collecta ». Alors le grand cortège se mettait en mouvement. En tête les sept croix régionales suivies par le peuple, puis les cardinaux-prêtres, les sous-diacres, enfin le pontife pieds nus, entouré de ses diacres et précédé immédiatement de deux cierges, d'une croix et d'un encensoir fumant. Derrière lui marchait le chœur des chantres, exécutant des antiphones. La procession ne faisait pas un grand

parcours sur le Forum. En sortant de St-Hadrien, elle tournait à gauche et, passant devant l'ancien temple de Janus, elle s'engageait à travers l'antique Argilète et la Suburra, dans la direction de Ste-Marie-Majeure.

« Ces processions remontaient aux dernières années du VII^e siècle; elles avaient été instituées par le pape Serge I^{er} (1). De bonne heure, celle du 15 août prit une solennité particulière. On y portait la grande image achéropite du Sauveur qui se conservait et se conserve encore dans le palais pontifical de Latran... Dès le matin du 14 août, le pape allait à l'oratoire de St-Laurent ouvrir l'armoire qui renfermait la célèbre icône; il faisait trois prostrations devant elle, lui baisait les pieds et la descendait. Au milieu de la nuit, après les matines de Ste-Marie-Majeure, le Pape revenait au Latran. Les cardinaux se chargeaient de l'icône et la procession se mettait en marche dans la direction du Colisée... A Ste-Marie-la-Neuve, sur la Voie sacrée, on faisait une première station. Les clercs, à l'intérieur de l'église, exécutaient les psalmodies de Matines; au dehors, l'image, arrêtée devant le portique, était l'objet d'une cérémonie singulière. On lui lavait les pieds avec de l'eau parfumée. Seconde station devant St-Hadrien, et nouveau lavement des pieds du Christ... De St-Hadrien, le cortège se remettait en marche vers Ste-Marie-Majeure. Mais au lieu de prendre par l'ancien Forum de Nerva, il rétrogradait jusqu'à St-Côme et passait, entre cette église et la basilique Constantiniennne, sous une arcade appelée « arcus Latronis », où le diable avait jadis fait des siennes. Plus loin, on trouvait la « maison d'Orphée », où, du temps du pape Léon IV, un serpent basilic avait établi son repaire. C'est précisément au cours de la procession de l'Assomption que ce saint pontife avait triomphé du monstre et arrêté le cours de ses méfaits. Enfin on arrivait à Ste-Marie-Majeure, bien fatigués; une messe pontificale, aux premières lueurs de l'aurore, terminait cette longue cérémonie.

1. *Lib. pont.*, édit. Duchesne, I, p. 376.

« Plus solennelle encore était la procession du lundi de Pâques. Ce jour-là, le pape allait en grand gala, comme nous dirions, célébrer la messe à St-Pierre. En allant, il passait derrière les édifices qui bordent au nord la Voie sacrée et le Forum. Mais au retour le cortège les longeait par devant. Il



CROIX STATIONNALE DU LATRAN.
(XIII^e siècle.)

débouchait par le « clivus Argentarius » (via di Marforio), devant la prison Mamertine, passait sous l'arc triomphal de Septime-Sévère, plus loin sous l'arc de Nerva (« arcus Fabianus »), devant le temple de Faustine, montait la Voie sacrée sur les pavés où Simon le Magicien était tombé jadis,